



Discours pour des vœux à la presse
De Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé
28.01.2020

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs,

Nous avons eu l'occasion cette année de faire plus ample connaissance. J'ai eu le plaisir de vous retrouver régulièrement pour parler insertion, lutte contre la pauvreté, réforme des prestations sociales, accueil du jeune enfant ou politiques familiales.

Mon année 2020 n'aura donc que peu de secret pour vous.

Le Président de la République a pris un grand engagement à l'issue du Grand Débat National : celui de garantir le bon versement des pensions alimentaires aux centaines de milliers de femmes qui aujourd'hui voient leur droit bafoué.

Sous l'autorité de madame la ministre des Solidarités et de la Santé, je vous ai présenté en septembre dernier ce futur service public de versement des pensions alimentaires. Il entrera en vigueur le 1^{er} juin, destiné dans un premier temps à tous les personnes victimes d'impayés ou aux nouvelles séparations, avant de s'étendre au 1^{er} janvier 2021 à toutes les familles. Il est temps que l'Etat fasse respecter le juste paiement de la pension, c'est un droit pour l'ex-conjoint et l'enfant qu'il élève.

2020 sera aussi une année importante pour notre protection sociale : celle où nous dessinerons son avenir.

Depuis plusieurs mois, nous menons sous l'égide d'Agnès Buzyn et avec les ministres concernés deux grandes concertations.

La première, pour refonder un système d'aide social en réunissant le plus grand nombre de prestations. Un système plus juste, plus lisible, luttant contre le non recours et favorisant toujours le retour à l'emploi en réunissant le plus grand nombre de prestations. C'est le projet du Revenu universel d'activité.

La seconde, pour construire un droit réel à l'accompagnement pour celles et ceux qui ont besoin d'une main tendue. C'est le projet du service public de l'insertion.

Les prestations d'un côté. L'accompagnement de l'autre. Ce sont les deux jambes qui doivent soutenir notre modèle social.

Le Gouvernement recevra d'ici à l'été 2020 le rapport réunissant les conclusions de ces deux concertations. Revenu universel d'activité et Service public de l'insertion feront partie d'un même projet de loi « Cohésion sociale », présentée au parlement d'ici à 2021.

Vous avez pu constater, en tant que journaliste, la méfiance que les Français pouvaient parfois éprouver face notre système de protection social. Nous voulons mettre un terme à ce sentiment qui plombe notre solidarité nationale.

Bien sûr, en 2020, nous continuerons les longs combats que nous avons initiés depuis le début du quinquennat.

Contre la précarité et les privations matérielles. Cette année encore, vous entendrez parler de petits déjeuners à l'école, de cantine à 1€, de points conseils budgets, de contractualisation avec les départements et de toutes les mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Pour la liberté de chaque parent à faire garder son enfant comme il le souhaite, quelle que soit ses ressources. Je n'entrerai pas dans les détails : ordonnances ESSOC, formation des professionnels de la petite enfance, etc.

Avant de conclure, il faut parler de l'aide alimentaire : nous porterons en 2020 une réforme du soutien public à l'aide alimentaire, afin d'en assurer la parfaite continuité en vue des discussions des budgets européens. J'aurais l'occasion de revenir sur le sujet plus tard dans l'année. Mais je veux être parfaitement claire : quelle que soit les décisions prises au niveau européen, l'Etat sera présent et garantira que les moyens seront au rendez-vous.

Je vous souhaite une très belle et heureuse année 2020.
